

LES PÉRIÈRES

Rue Jean-Gabin - BP 98 - 24203 SARLAT cedex - Tél. 05 53 59 05 84 — Télécopie, fax 05 53 28 57 51 — SARL LAFFILAY-OBERT

Internet : <http://www.lesperieres.com> E-mail : LES-PERIERES@wanadoo.fr GPS : 01°13'39" Est 44°53'38" Nord
Compte bancaire : Banque Populaire du Centre : 13607.00034.11221922906.36 — R.C. B 381 822 287 — Siret : 381 822 287 000 11 — APE 552 C

TARIF MAISONS DE 50 m² SAISON 2008

Charges comprises : eau, électricité 220 V — Sous réserve de révision légale

Basse saison touristique : mai et à partir du 7 septembre (hors vacances scolaires) : la semaine : **296 €**

Vacances scolaires avril (zones A, B, C)

PRIX de 1 semaine	PRIX du jour en plus	PRIX de 2 semaines	PRIX du jour en plus	PRIX de 3 semaines	PRIX du jour en plus	PRIX de 4 semaines	PRIX du jour en plus
358 €	52 €	600 €	43 €	857 €	41 €	1 019 €	37 €

Moyenne et haute saisons touristiques : juin, juillet, août, début septembre

PÉRIODES	PRIX de 1 semaine	PRIX du jour en plus	PRIX de 2 semaines	PRIX du jour en plus	PRIX de 3 semaines	PRIX du jour en plus	PRIX de 4 semaines	PRIX du jour en plus
Du 01/06 au 10/07	400 €	58 €	667 €	48 €	948 €	45 €	1 126 €	40 €
Du 10/07 au 24/08	753 €	108 €	1 292 €	93 €	1 825 €	87 €	2 154 €	77 €
Du 24/08 au 07/09	408 €	59 €	686 €	49 €				

Prix du mois d'août complet : **2 154 €** — Prix du mois de septembre entier : **1 159 €**

IMPORTANT : Pour les séjours à cheval sur plusieurs périodes, nous contacter pour tarification

MAISONS DE 60 m² (avec lave-vaisselle)

Basse saison touristique : mai et à partir du 7 septembre (hors vacances scolaires) : la semaine : **326 €**

Vacances scolaires avril (zones A, B, C)

PRIX de 1 semaine	PRIX du jour en plus	PRIX de 2 semaines	PRIX du jour en plus	PRIX de 3 semaines	PRIX du jour en plus	PRIX de 4 semaines	PRIX du jour en plus
394 €	57 €	660 €	47 €	943 €	45 €	1 121 €	40 €

Moyenne et haute saisons touristiques : juin, juillet, août, début septembre

PÉRIODES	PRIX de 1 semaine	PRIX du jour en plus	PRIX de 2 semaines	PRIX du jour en plus	PRIX de 3 semaines	PRIX du jour en plus	PRIX de 4 semaines	PRIX du jour en plus
Du 01/06 au 10/07	440 €	63 €	734 €	53 €	1 043 €	50 €	1 239 €	44 €
Du 10/07 au 24/08	829 €	118 €	1 421 €	102 €	2 007 €	96 €	2 369 €	85 €
Du 24/08 au 07/09	449 €	65 €	755 €	54 €				

Prix du mois d'août complet : **2 369 €** — Prix du mois de septembre entier : **1 274 €**

GRATUIT : accès aux piscines, au sauna. Tennis gratuit du 1/04 au 15/06 et à partir du 10/09.

LOCATION SUR PLACE. — Lit supplémentaire : journée : 4 € ; semaine : 16,50 € (même prix pour lit enfant)

Draps, la paire : 7 € — Oreillers : 4,20 € — Couverture supplémentaire : 7 €

CONTRAT DE LOCATION (Annexes : descriptif et plan de situation)

Pour la période du au, le montant de la location est fixé à € + frais de réservation 10 € = €. Les dates retenues sont irréversibles, sauf accord mutuel. **Frais supplémentaires : taxe de séjour, gaz relevé au compteur, et toutes locations annexes, 22 € de ménage si le locataire ne désire pas le faire lui-même avant son départ ; dans les deux cas, la vaisselle devra être laissée propre.**

La maison est louée pour 5 personnes maximum (enfants compris), sauf accord du propriétaire avec une augmentation de prix. Les clients sont reçus au bureau de l'établissement où ils pourront, le jour de leur arrivée, **prendre possession de la maison qui leur est réservée à partir de 15 h ; le jour du départ, la location devra être libre avant 10 heures. Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil.** Les locations peuvent accueillir des animaux (sous condition de non-dégradation). En cas de dégâts, le client est entièrement responsable, ainsi que de tous les dommages survenant de son fait ; aussi, est-il invité à vérifier s'il bénéficie, par ses assurances personnelles, d'une assurance dite " villégiature ", valable aussi pour une annulation en cas de force majeure ou d'un séjour interrompu car, dans les deux cas, la totalité du séjour sera due. La location n'est définitive qu'après accord de la direction et réception du contrat dûment signé par le locataire par retour de courrier, accompagné du premier versement d'un montant de 50 % de la somme totale, soit sur un chèque, soit sur deux chèques avec un encaissement différé. Le locataire s'engage formellement à verser le solde de la location convenue et restant dû, soit la somme de €, la veille de son départ du camping, ainsi que tous les autres frais supplémentaires. Aucune toile de tente ou autre installation n'est acceptée aux abords des locations. **Paiement par carte bancaire : + 2 %.**

Nom du locataire : Adresse : N° de téléphone :

se déclare d'accord sur cette location après avoir pris connaissance des renseignements s'y rapportant communiqués par le propriétaire.

A Sarlat, le

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Signature du propriétaire

A, le

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Signature du locataire

CONDITIONS D'ANNULATION : 10 % du montant total de la location si la location est annulée plus de 4 mois avant la date du commencement de la période de location. 30 % si la location est annulée moins de 4 mois, mais plus d'un mois avant la date du commencement. 50 % si la location est annulée un mois ou moins d'un mois avant la date du commencement. 80 % si la location est annulée moins de 15 jours avant la date du commencement. 90 % si la location est annulée moins de 8 jours avant la date du commencement. 100 % des frais à toute annulation reçue après la date du commencement.

Tout litige essentiel sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Sarlat.

Notre établissement accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.